

Conférence Chili/Madrid sur les changements climatiques: Lundi 2 décembre 2019

La Conférence Chili/Madrid sur les changements climatiques a démarré par les plénières d'ouverture de tous les organes ainsi que par une cérémonie d'ouverture de haut niveau. Les Parties ont adopté les ordres du jour et lancé tous les travaux de fond. Une table ronde sur l'ambition climatique a accueilli près de 50 chefs d'État et de gouvernement.

Cérémonie d'ouverture

Ho Sung Lee, Président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), a rappelé aux délégués les dernières conclusions du GIEC, selon lesquelles, alors que les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent plafonner l'année prochaine afin de pouvoir ensuite entamer une stabilisation climatique, ces émissions ne cessent d'augmenter.

Dans un message vidéo, Sebastián Piñera, Président du Chili, a souligné le besoin d'accroître le niveau d'ambition de l'action climatique dans un délai beaucoup plus court que celui convenu à Paris.

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a appelé à un « changement rapide et profondément transformateur ». Il a noté les attentes des pays en développement en matière de financements appropriés et opportuns pour l'action climatique, et a vivement exhorté les Parties à avancer sur l'Article 6 de l'Accord de Paris (démarches concertées) pour inciter le secteur privé et soutenir les actions collectives.

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a signalé le rôle des femmes dans la protection de l'environnement, en évoquant Eunice Foote, la première scientifique à avoir démontré les effets des GES. Il a parlé de leadership, en affirmant que « tout comme elle a guidé le processus d'industrialisation, l'Europe doit désormais guider celui de décarbonisation ».

Déclarations d'ouverture

La Palestine, au nom du G-77/CHINE, a indiqué que les négociations de l'Article 6 devraient, entre autres, refléter la diversité des contributions déterminées au niveau national (CDN), et s'attacher à éviter le double comptage ainsi qu'à pourvoir des financements prévisibles pour l'adaptation. La déléguée a mis en garde contre une CdP trop centrée sur l'atténuation. Elle a par ailleurs appelé à faire du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques (WIM) un mécanisme efficace, y compris par le biais de soutiens financiers et de transferts de technologies.

La Finlande, au nom de l'UE, a décrit les priorités, notamment : des règles de comptabilisation « solides et intégrales » pour l'Article 6, afin d'éviter tout risque de double comptage ; le second examen du WIM ; et l'examen du Programme de travail de Lima sur la problématique de genre.

La Suisse, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (GIE), a estimé que l'Article 6 offre une « opportunité unique » d'accroître le niveau d'ambition des CDN, et a signalé que le GIE ne soutiendra pas le transfert des crédits du Mécanisme de développement propre (MDP) vers le mécanisme de l'après-2020.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné que les règles de l'Article 6 doivent faciliter les marchés et renforcer le niveau d'ambition. Le délégué a en outre mis en exergue le WIM, le renforcement des capacités, et le Fonds pour l'adaptation comme éléments clés.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a instamment demandé la prise en compte des besoins des pays en développement dans les discussions relatives aux mesures de riposte et à l'Article 6, entre autres.

L'Égypte, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné que la CdP et la CMA devraient établir un équilibre entre atténuation et adaptation, au lieu de se « focaliser sur l'établissement de rapports ». Concernant le financement, le délégué a souligné l'importance des ressources sous forme de subventions, pour éviter d'accroître le poids de la dette des pays en développement.

Le Bhoutan, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a évoqué les priorités du groupe, notamment : une décision de la CdP annonçant que 2020 sera une année « d'ambition forte » ; un examen significatif du WIM ; et le fait de prévoir dans le cadre de l'Article 6 l'allocation de ressources pour l'adaptation sur une part des bénéfices.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS À FORÊTS OMBROPHILES, a instamment appelé à l'élargissement et l'intensification de la mise en œuvre du programme de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+). Le délégué a souhaité que les règles de l'Article 6 soient conçues pour protéger l'intégrité environnementale, et a appelé à mettre en place un « crédit d'adaptation » dans le cadre de l'Article 6.

La déléguée du Belize, au nom de L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a dit sa déception face aux insuffisances de l'action et a exhorté la CdP 25 à « déclencher une décennie d'ambition ». La déléguée a estimé que l'Article 6 doit aller au-delà de la simple compensation et qu'il convient de réformer le paysage du financement climatique, y compris pour le traitement des pertes et préjudices.

Le Brésil, au nom de L'ARGENTINE, DU BRÉSIL ET DE L'URUGUAY (ABU), a évoqué leurs attentes en matière de financement climatique, et a appelé les pays développés à accroître leur niveau d'ambition en ce qui concerne le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'adaptation. Le délégué a par ailleurs souligné, entre autres, le besoin d'engager toutes les parties prenantes sur l'Article 6 et de visibiliser davantage l'adaptation.

La Malaisie, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), a souligné, entre autres : le renforcement de la transparence des pays développés en matière de mise en œuvre ; l'engagement de toutes les Parties sur les

démarches concertées en opérationnalisant les unités de mesure multiples ; et la « dépolitisation » du flux de ressources financières internationales.

Le Venezuela, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a appelé à créer un mécanisme de financement dans le cadre du WIM et a souligné le besoin de soutiens équilibrés, en signalant que sa priorité est avant tout l'adaptation et que les soutiens financiers sont essentiels à la hausse du niveau d'ambition.

La Chine, au nom du groupe BRÉSIL, AFRIQUE DU SUD, INDE ET CHINE (BASIC), a appelé les pays développés à honorer les engagements financiers existants, à élargir leurs soutiens financiers, et à améliorer la prévisibilité des soutiens.

Le Guatemala, au nom de l'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a souligné le besoin de préserver l'intégrité environnementale et d'éviter le double comptage, et a appelé les pays développés à augmenter les financements circulant à travers le FVC et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Les ONG JEUNESSE ont appelé : à éviter le double comptage dans le cadre de l'Article 6 ; à mettre en place une instance de financement pour les pertes et préjudices ; à établir un programme de travail solide pour l'Action pour l'autonomisation climatique après-2020 ; et à « mettre un terme à l'influence des lobbys des énergies fossiles au sein de la CdP ».

Les ONG ENTREPRISES ET INDUSTRIE ont affirmé qu'on assiste à une « course au sommet », dans laquelle des entreprises de plus en plus nombreuses placent les changements climatiques au cœur de leurs stratégies d'affaires, et ont appelé, concernant l'Article 6, à clarifier la comptabilisation des transferts et à éviter le double comptage, entre autres.

Affirmant qu'un « mouvement historique pour la justice climatique est en plein essor », l'organisation CLIMATE JUSTICE NOW! (CJN!) a indiqué que la société civile mettra les décideurs face à leurs responsabilités à cette CdP, et a appelé les gouvernements à accroître leur niveau interne d'ambition tout en opérationnalisant les liens inhérents en termes de justice climatique.

Les ONG SYNDICATS ont souligné le besoin de protéger les droits humains et ont appelé à travailler de concert afin de réaliser une transition équitable pour les travailleurs.

Le Groupe FEMMES ET GENRE a appelé à un changement systémique et exhorté les gouvernements à mettre fin aux violences faites aux femmes qui se trouvent « en première ligne de l'action climatique ».

CdP 25

Le Président de la CdP 24 Michał Kurtyka, Pologne, a ouvert la conférence en soulignant le besoin d'une transition juste dans tous les secteurs, et qu'il est important de prendre en compte les besoins et la dignité des populations vulnérables.

Questions d'organisation: Élection du Président: Les Parties ont élu par acclamation Carolina Schmidt, Ministre chilienne de l'environnement, Présidente de la CdP 25/CMP 15/CMA 2.

Règlement intérieur: Les Parties sont convenues d'appliquer le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), exceptée la règle 42 relative au vote. La Présidence de la CdP tiendra des consultations.

Adoption de l'ordre du jour: La Présidente Schmidt a noté qu'une proposition émise par le Groupe africain pour un point de l'ordre du jour consacré à la clarification du statut des dispositions relatives aux privilèges et exemptions vis-à-vis du FVC, n'a pas été inscrite à l'ordre du jour provisoire (FCCC/CP/2019/11) avec pour condition que la question soit abordée dans le cadre du point relatif à l'établissement de rapports du FVC et aux orientations à son endroit. La déléguée a par ailleurs informé que la Turquie a retiré sa proposition relative à un sous-point consacré à la suppression du nom des pays dans la liste de l'Annexe I à la Convention.

La CdP a adopté l'ordre du jour ainsi amendé, et les points suivants ont été laissés en suspens : une proposition de la Fédération de Russie visant à amender l'alinéa (f) du paragraphe 2 de l'Article 4 de la Convention ; une proposition conjointe de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à amender les Articles 7 et 8 de la Convention ; et le deuxième examen de l'adéquation des alinéas (a) et (b) du paragraphe 2 de l'Article 4 de la Convention.

Élection des membres du Bureau autres que le Président:

Des consultations vont être convoquées.

Admission d'organisations en qualité d'observateurs:

La CdP a admis les nouveaux observateurs proposés (FCCC/CP/2019/6 Rev.1) et a décidé de demander à la SBI 52 d'examiner et d'émettre des recommandations au Secrétariat concernant l'approche actuelle.

Organisation des travaux: La CdP a adopté l'organisation des travaux.

La CdP a transmis les points suivants pour discussion par les organes subsidiaires:

- Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I;
- Notification par les Parties non visées à l'annexe I;
- Rapport du Comité de l'adaptation;
- Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie (CET) et du Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC);
- Renforcement des capacités au titre de la Convention;
- Questions relatives aux pays les moins avancés;
- Rapport du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre;
- Questions de genre; et
- Rapport d'audit et états financiers de 2018; Exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019; Prise de décisions dans le cadre du processus découlant de la Convention.

WIM: Les Parties sont convenues de maintenir l'approche provisoire dans laquelle la CdP continue d'examiner le rapport du Comité exécutif (ComEx) du WIM et l'examen du WIM sans préjuger des résultats obtenus sur les questions relatives à la gouvernance du WIM.

Questions relatives au financement: Financement à long terme de l'action climatique; Questions relatives au Comité permanent du financement: un groupe de contact va être chargé d'examiner ces sous-points.

Rapport du FVC et directives à l'intention du FVC;

Rapport du FEM et directives à l'intention du FEM: un groupe de contact va être chargé d'examiner ces sous-points.

Le GROUPE AFRICAÏN a souligné le besoin de laisser plus de temps aux consultations concernant la disposition relative aux privilèges et exemptions dans le cadre du FVC.

CMA 2

La Présidente de la CMA 2 Schmidt a ouvert la session.

Adoption de l'ordre du jour: La Présidente Schmidt a invité les Parties à adopter l'ordre du jour (FCCC/PA/CMA/2019/4), en expliquant que les Parties étaient convenues:

- de ne pas inclure un sous-point proposé par le Groupe africain concernant l'examen des besoins et circonstances spéciaux des pays africains, mais d'organiser des consultations informelles sur ce sujet pendant cette session ;
- de ne pas inclure un sous-point proposé par l'AILAC concernant l'examen des besoins et circonstances spéciaux des pays d'Amérique latine ;
- d'inclure un sous-point proposé par le Groupe africain relatif au rapport du Comité d'adaptation et de convoquer une réunion informelle sur l'objectif mondial en matière d'adaptation ; et
- d'inclure une note de pied de page identique à celle de l'ordre du jour de la CdP concernant le point relatif au WIM, qui stipule que l'inclusion de ce point ne préjuge en aucun cas des résultats obtenus sur les questions relatives à la gouvernance du WIM.

Le Honduras, au nom de l'AILAC, et soutenu par plusieurs pays d'Amérique latine, a également demandé la tenue de consultations sur les besoins et circonstances spéciaux des pays d'Amérique latine. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE et le GIE s'y sont opposés. Le GROUPE ARABE a par ailleurs demandé la tenue de consultations sur les besoins et circonstances spéciaux des pays de sa région, si des consultations devaient se tenir à ce sujet pour l'Amérique latine. L'AOSIS a protesté concernant des discussions qui « équivaldraient à une renégociation de l'Accord de Paris ». Le NÉPAL a appelé à examiner les circonstances spéciales des pays montagneux.

La CMA a adopté l'ordre du jour ainsi proposé.

Élection de membres supplémentaires au Bureau: Des consultations vont être convoquées.

Organisation des travaux: La CMA a adopté l'organisation des travaux.

Les points suivants ont été transmis aux organes subsidiaires:

- Rapport du Comité d'adaptation;
- WIM;
- Rapport annuel commun du CET et du CRTC;
- Renforcement des capacités au titre de l'Accord;
- Rapport du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre;
- Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris; et
- Questions administratives, financières et institutionnelles: Rapport d'audit et états financiers de 2018; Exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019.

État de la ratification de l'Accord de Paris: La Présidente Schmidt a rapporté qu'il compte actuellement 184 Parties. La CMA a pris note de cette information.

Registres publics prévus par l'Accord de Paris: Un groupe de contact a été mis en place pour les deux sous-points relatifs au registre du paragraphe 12 de l'article 4 (CDN) et du paragraphe 12 de l'article 7 (communications de l'adaptation).

Questions relatives au financement: Questions relatives au CPF: La CMA est convenue que ce point serait abordé dans le groupe de contact mis en place par la CdP pour le CPF.

Directives à l'intention du FVC; Directives à l'intention du FEM: La CMA est convenue que ces sous-point seraient abordés dans le groupe de contact mis en place par la CdP pour les directives à l'intention du FVC et du FEM.

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation: La CMA est convenue que ce sous-point serait abordé dans le groupe de contact mis en place par la CdP pour le Fonds pour l'adaptation.

CMP 15

La Présidente de la CMP 15 Schmidt a ouvert la session. La CMP a adopté l'ordre du jour (FCCC/CMP/2019/1). La Présidence va mener des consultations sur l'élection des membres du Bureau.

La CMP a transmis les points suivants aux SB, ainsi que cela est consigné dans leurs ordres du jour respectifs :

- Questions relatives au MDP;
- Questions relatives au Fonds pour l'adaptation;
- Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto;
- Rapport du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre;
- Rapport d'audit et états financiers de 2018; Exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019; et
- Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I.

Sur ce dernier point, l'UKRAINE a proposé de reporter l'examen de cette question et a appelé à corriger le rapport de compilation du Secrétariat, qui comprend des informations transmises par la Fédération de Russie couvrant la Crimée et la ville de Sébastopol. Le Secrétariat va conduire des consultations.

État de la ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto: La CMP a pris note de l'information.

Questions relatives à l'application conjointe: La CMP a pris note du rapport (FCCC/KP/CMP/2019/2).

Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions: La CMP a pris note du rapport (FCCC/KP/CMP/2019/5) et a invité les Parties à transmettre leurs contributions au Fonds spécial de contributions supplémentaires pour soutenir les travaux du Comité en 2020-2021.

Rapport sur la table ronde ministérielle de haut niveau sur le renforcement du niveau d'ambition des engagements au titre du Protocole de Kyoto: La Présidence va conduire des consultations.

SBI 51

Le Président du SBI Emmanuel Dlamini, eSwatini, a ouvert la session.

Questions d'organisation: Les Parties ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux en laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I.

Élection des membres du Bureau autres que le Président: Le Président du SBI Dlamini a informé qu'en attendant les élections qui auront lieu à la fin de la SBI 51, les mandats des Rapporteurs actuel et additionnel, et des deux Vice-Présidents, sont reconduits temporairement.

Évaluation multilatérale: Le Président du SBI a informé que dix Parties feront l'objet d'une évaluation à la SBI 51.

L'UKRAINE a fait objection à l'examen de l'évaluation multilatérale et d'autres points de l'ordre du jour consacrés à l'établissement de rapports, et ce jusqu'à ce que le Secrétariat procède à corriger les documents correspondants concernant les données d'inventaire pour la Crimée occupée par la Fédération de Russie. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a indiqué avoir satisfait à son obligation de fournir dans ses rapports des informations pour l'intégralité de son territoire. Les ÉTATS-UNIS, l'UE, le CANADA et l'Australie ont soutenu l'Ukraine. Le SBI a pris note des déclarations.

Échange de vues axé sur la facilitation: Le Président du SBI a rapporté que cinq pays en développement présenteront leurs rapports : Chili, Ghana, Inde, Malaisie, et Arabie saoudite.

Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I: État de la situation concernant la soumission et l'examen des septièmes communications nationales et des troisièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I: L'UKRAINE a réitéré ses inquiétudes et a proposé de reporter l'examen de ce point, de ce sous-point et des sous-points subséquents jusqu'à ce que le Secrétariat procède à amender la documentation correspondante.

L'Égypte, pour le GROUPE AFRICAIN, s'est dite inquiète du fait que trois pays visés à l'Annexe I n'aient pas encore présenté leurs 7^e communications nationales et leurs rapports biennaux. Les Parties sont convenues de poursuivre les consultations.

Compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux: Les Parties ont pris note des compilations-synthèse finalisées avant le 16 septembre 2019.

Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto: Examen des modalités et procédures d'application du MDP: Les Parties sont convenues d'examiner ce point à la SBI 52 pour laisser le temps aux pourparlers sur l'Article 6 d'avancer.

Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions: Les Parties ont pris note du rapport (FCCC/SBI/2019/INF.14).

Rapport du Comité de l'adaptation: Le Comité de l'adaptation a présenté son travail. Des consultations informelles avec le SBSTA vont être convoquées.

Questions relatives aux PMA: Le Groupe d'experts sur les PMA (GEP) a fait rapport de ses activités. Des consultations informelles vont être convoquées.

Plans nationaux d'adaptation (PNA): Déplorant l'incapacité de nombreux PMA à formuler des PNA en raison d'un manque de financement, le TIMOR LESTE a exhorté les Parties et les instances opérationnelles du Mécanisme de financement de soutenir les PMA qui n'ont pas encore entamé la formulation de leurs PNA. Des consultations informelles vont être convoquées.

Mise au point et transfert de technologies: Rapport annuel commun du CET et du CRTC: Le CET et le CRTC ont présenté leurs travaux. Des consultations informelles avec le SBSTA vont être convoquées.

Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre: Le Comité d'experts de Katowice (KCI) a fait rapport de la finalisation de son mandat 2019 et a expliqué que la 2^e réunion du KCI est convenue de recommandations que seront examinées dans le présent forum. Un groupe de contact conjoint SBI/SBSTA va se réunir.

Rapport sur les activités relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique: Le SBI a pris note du rapport de synthèse (FCCC/SBI/2019/12).

Questions administratives, financières et institutionnelles: Rapport d'audit et états financiers de 2018; Exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019: Le Secrétaire général adjoint Ovais Sarmad a fait état de contributions additionnelles reçues depuis le 15 novembre 2019, mais a déploré un total de contributions dues par 126 pays s'élevant à 16 millions EUR. Le Conseil d'auditeurs des Nations Unies a présenté un rapport financier et des états financiers audités pour l'année 2018. Ce point a été transmis à un groupe de contact.

Des consultations informelles vont être convoquées sur les points suivants:

- Compilation-synthèse des deuxièmes et troisièmes rapports biennaux; Rapports sur les données présentées dans les inventaires nationaux de GES des Parties visées à l'annexe I (1990-2016 et 1990-2017)

- Rapport et mandat du GCE; Apport d'un appui financier et technique;
- Calendriers communs;
- Portée du prochain examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention (conjointement avec le SBSTA);
- Action commune de Koronivia pour l'agriculture (conjointement avec le SBSTA);
- WIM (conjointement avec le SBSTA);
- Harmonisation des processus relatifs à l'examen du CRTC et de l'évaluation périodique mentionnée au paragraphe 69 de la décision 1/CP.21 (relative au soutien fourni au Mécanisme technologique); et Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies (conjointement avec le SBSTA);
- Composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation;
- Questions relatives au renforcement des capacités; et
- Questions de genre.

SBSTA 51

Le Président du SBSTA Paul Watkinson a ouvert la session en rappelant les conclusions du GIEC sur la détérioration ininterrompue du climat.

Le SBSTA a adopté son ordre du jour et son organisation des travaux.

Election des membres du Bureau autres que le Président: Watkinson a invité les nominations pour les postes de Vice-Président et de Rapporteur du SBSTA. Les Parties sont convenues de conduire des consultations informelles.

Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (PCLPA): Le Groupe de travail axé sur la facilitation de la PCLPA a présenté sa deuxième réunion en signalant que le groupe est censé commencer ses travaux en janvier 2020, et a exhorté les Parties à convenir d'un plan de travail sur deux ans. Des consultations informelles vont être convoquées.

Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre: Un groupe de contact conjoint avec le SBI va être convoqué.

Directives pour l'examen technique des informations communiquées au titre de la Convention, relatives aux inventaires de GES, aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I: Ce point a été reporté à la SBSTA 54.

Questions méthodologiques relevant de l'Accord de Paris: Un groupe de contact va être convoqué avec des consultations informelles pour chacun des sous-points. Le Président Watkinson a assuré qu'il n'y aura pas de réunions parallèles aux négociations relatives à l'Article 6, ni de discussions préjugant le résultat de ces négociations.

Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris: Le SBSTA a établi un groupe de contact sur ce point, présidé par le Président du SBSTA Watkinson, et est convenu de conduire des consultations informelles sur tous les sous-points. Watkinson a indiqué qu'il se réunira avec les chefs de délégation dans un premier temps, et ensuite selon les besoins.

Rapports annuels sur les examens techniques: Examen technique des informations relatives aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I: Le SBSTA a pris note du rapport (FCCC/SBSTA/2019/INF.).

Examen technique des inventaires de GES des Parties visées à l'annexe I; Examen technique des inventaires de GES et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention, conformément au Protocole de Kyoto: Le SBSTA a pris note de l'examen technique et des autres informations fournies (FCCC/SBSTA/2019/INF.5).

L'UKRAINE a réitéré ses inquiétudes concernant le rapport par la Fédération de Russie des émissions de la région de Crimée et a appelé à reporter l'examen de ces sous-point jusqu'à l'amendement de la documentation correspondante. Le Président Watkinson va organiser des consultations, y compris avec le Président du SBI et la Présidente de la CdP, et faire rapport au SBSTA de la marche à suivre proposée.

- Des consultations informelles vont être convoquées sur:
- Rapport du Comité de l'adaptation (conjointement avec le SBI);
 - Rapport du WIM et examen de 2019 (conjointement avec le SBI);
 - Mise au point et transfert de technologies: Rapport annuel commun du CET et du CRTC (conjointement avec le SBI);
 - Action commune de Koronivia pour l'agriculture (conjointement avec le SBI);

- Questions relatives à l'état de la science et à l'examen: Portée du prochain examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention (conjointement avec le SBI); Recherche et observation systématique; et
- Questions méthodologiques relevant de la Convention: Révisions des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I; Interface d'accès aux données relatives aux GES; Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des GES; et Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.

Déclarations des organisations intergouvernementales: Le GIEC a mis en exergue les travaux réalisés dans le cadre de son sixième cycle d'évaluation, y compris les rapports spéciaux sur les terres, et sur les océans et la cryosphère. L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE a fait constater les lacunes entre les observations et les données et connaissances connexes, notamment dans les observations de surface en Afrique, dans les zones montagneuses et dans les régions polaires, et a appelé à mettre en place de nouveaux systèmes de financement pour l'observation systématique. Le GROUPE DE COORDINATION DES SATELLITES MÉTÉOROLOGIQUES a invité les Parties à continuer de soutenir les activités des agences spatiales. Le SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DU CLIMAT a mis en exergue les ateliers régionaux organisés dans les pays en développement pour renforcer les observations systématiques, en soulignant que cela représente des coûts élevés pour de nombreux pays en développement.

La COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE a appelé les Parties à profiter de cette « CdP Bleue » pour chercher des solutions, en affirmant que les observations systématiques offrent une base pour cela. Le PROGRAMME MONDIAL DE RECHERCHE SUR LE CLIMAT a plaidé pour un accès libre et ouvert de la communauté internationale aux données et produits relatifs au climat.

Faisant valoir que l'aviation internationale est le premier secteur ayant un objectif à atteindre en termes de croissance neutre en carbone à compter de 2020, l'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE a rapporté que la mise en œuvre axée sur la réalisation de cet objectif est en marche. L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE a fait un rapport de mise à jour sur les mesures permettant de réduire les émissions découlant du transport international de marchandises, y compris des exigences d'efficacité énergétique et de réduction de l'intensité des émissions imposées aux navires.

La CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE a mis en lumière les synergies qu'il est possible de mettre en place en renforçant la collaboration entre les organes subsidiaires scientifiques de la CCNUCC et de la CDB.

Dans les couloirs

La CdP 25 a démarré sous le feu des projecteurs qui accompagne la présence des chefs d'État et de gouvernement. Le dignitaires ont participé à une table ronde sur l'ambition climatique, et le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres, ainsi que la porte-parole de la Chambre des représentants américaine Nancy Pelosi, se sont exprimés lors d'une conférence de presse bondée organisée pendant le Forum sur la vulnérabilité climatique.

Pendant ce temps, les Parties ont lancé une grande quantité de travaux pendant cette première journée qui s'est prolongée jusque dans la soirée. Un délégué a estimé, au sujet des débats sur plusieurs points proposés pour inscription à l'ordre du jour, que « ce n'était pas aussi moche qu'on aurait pu s'y attendre ». Les discussions pré-réunion se sont avérées utiles pour certains points, sur lesquels un accord a été trouvé rapidement. L'impasse sur les besoins et circonstances spéciaux de l'Afrique et de l'Amérique latine en a toutefois poussé plus d'un à se demander si la confiance ne serait pas déjà écornée, en constatant que le marteau s'est abattu malgré les objections du Honduras. Un négociateur s'est dit confiant que, pour demain, le retour à un rythme de travail plus normal va sans doute permettre aux Parties à regagner leurs positions habituelles.